

La protection de l'environnement en Méditerranée

Institut FMES

Article publié dans le Livre blanc destiné à préparer les débats des Rencontres méditerranéennes

La Méditerranée est une mer en plein bouleversement qui illustre bien les défis de notre monde contemporain. Elle n'échappe ni à la pression démographique, ni à la croissance des activités, ni à l'arrivée des nouvelles technologies. Mais là où les autres océans peuvent montrer une forme de résilience, cet espace, qui représente moins de 1 % des mers du globe, en a moins la capacité. Tout s'y paye « *cash* » très rapidement. Ce qui fait de cette mer un espace de rivalité et de fragilité où les solutions identifiées peuvent ensuite s'appliquer à d'autres mers.

Cependant, on ne peut pas comprendre le grand bouleversement subi par la Méditerranée, si on ne réalise pas, d'abord, ses évolutions démographiques. En effet, si en 1970, les rivages des vingt-cinq pays qui la bordent abritaient 280 millions d'habitants, aujourd'hui ils sont près de 500 millions et seront, en 2030, 570 millions

La contrainte alimentaire fait peser une très forte pression sur la biodiversité en raison d'une pêche excessive. Près de 1,2 million de tonnes de poissons sont capturées chaque année en Méditerranée ; trois pays représentant la moitié des prélèvements : la Turquie, l'Algérie et la Tunisie. Or, la Méditerranée a connu un véritable effondrement de ses ressources halieutiques en raison d'une surexploitation de ses ressources. Si, il y a encore peu, le constat était très inquiétant, il semble que les mesures de gestion de la ressource halieutique, prises depuis une dizaine d'années, commencent à être efficaces. Ainsi la Commission Générale des Pêches en Méditerranée (CGPM), organisme de la FAO, a mis en place des plans de gestion pluriannuels des pêches concernant des espèces prioritaires. Mais, elle a aussi créé des zones de pêche réglementées. Au nombre de dix, ces zones ont pour objectif de protéger les espèces et les écosystèmes des fonds marins sur plus de 1,7 millions de kilomètres carrés en Méditerranée, dont l'interdiction de tout chalutage sur les fonds supérieurs à 1 000 mètres.

Les autres mesures prises sont celles relevant de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA ou ICCAT en anglais) qui est responsable de la gestion du thon rouge, espèce emblématique et très prisée en Asie (Japon). Dans les années 2000, la ressource en thon rouge s'était complètement effondrée en raison de captures, légales et illégales. Face à cette situation, l'ICCAT a mis en œuvre un plan draconien en 2007, de restauration du thon rouge. Cette politique courageuse sera couronnée de succès puisque qu'en 2017, la ressource est considérée comme n'étant

plus surpêchée et, en septembre 2021, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) sort le *Thunnus thynnus* de sa liste rouge.

Depuis le début des années 50, la Méditerranée, espace de biodiversité unique au monde, est aussi confrontée à des pollutions, à des exploitations du milieu et à une hyper-fréquentation de ses eaux alarmantes.

Un récent rapport de scientifiques coordonnés par l'institut de la *Tour du Valat*¹ estime que, entre 1993 et 2016, les populations de vertébrés ont baissé de 52 % dans les écosystèmes marins et que, parmi toutes les espèces recensées par l'étude, ce sont les poissons qui sont les plus touchés, victimes de la surpêche déjà évoquée. Le même rapport estime que c'est en Méditerranée que cet effondrement est le plus significatif car c'est là que "*le changement climatique est plus rapide et l'impact des activités humaines plus fort qu'ailleurs*".

Mais, c'est aussi en Méditerranée que les espoirs les plus encourageants de restauration et de préservation du milieu sont fondés.

La Méditerranée illustre tout d'abord le fait que la préservation de la mer vient d'abord de la terre. Depuis plusieurs années déjà, les organismes scientifiques, dont l'IFREMER, constatent une nette amélioration de la qualité bactériologique et chimique des eaux de la Méditerranée occidentale. Cette situation est une des conséquences du maillage de stations d'épuration mis en place par les Etats riverains, surtout ceux de la rive nord. Désormais, les points durs qui demeurent sont l'introduction dans la mer de pesticides et de plastiques (surtout les micros et nanoplastiques) amenés par les fleuves.

Dans le domaine de l'environnement, une grande évolution est venue de la création de nouveaux espaces maritimes, les aires marines protégées qui sont en train de modifier notre rapport à la mer. Elles sont nées de la conférence de Rio (1992) qui fera de la zone protégée la pierre angulaire de sa politique de conservation de la biodiversité. Désormais, ce sont près de 1 100 aires marines protégées qui couvrent la Méditerranée, représentant 6 % de la surface de cette mer. L'effet « aire marine protégée » n'est plus à démontrer. Partout où elles ont été mises en place, elles ont eu un effet avéré sur le retour de la biodiversité. Néanmoins, leur efficacité dépend beaucoup du niveau de protection effectif.

Pour assurer la protection de la Méditerranée, les vingt-trois États bordant cette mer ont su faire preuve d'une volonté commune en adoptant, le 16 février 1976 à Barcelone, une Convention internationale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution. Pour la première fois, l'urgence écologique a permis de sublimer les rivalités politiques puisque cet Accord régional est le seul à réunir la totalité des Etats méditerranéens. La Convention de Barcelone est le principal instrument juridique destiné à préserver l'environnement marin grâce à des coopérations internationales destinées à prévenir, réduire et combattre la pollution de la Méditerranée et à protéger et à améliorer le milieu marin. Cette Convention a été complétée par sept protocoles qui ont des objectifs plus spécialisés comme celui consacré aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique, celui dédié à la prévention de la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental ou celui intéressant la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée.

¹ Rapport « Méditerranée Vivante » d'une équipe de scientifiques coordonnée par la Tour du Valat, Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes du 7 juin 2021.



FMES
Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques



INSTITUT FMES

Maison du Numérique et de l'Innovation
Place Georges Pompidou - F 83000 TOULON

TOUS DROITS RESERVES

